



Ecole Supérieure d'Art d'Avignon
500 chemin de baigne-Pieds
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 04 23

Compte rendu du CSP du 6 janvier 2021 Par vidéoconférence

Présents :

Cécile Cavagna
Hervé Giocanti
Salma Ghezal
Cyril Jarton
Nicolas Gruppo
Jill Myhill

Mylène Malberti
Solène Restoy

Raphaëlle Mancini

Invités : Jean Laube et Alain Léonési et Bernard Muller

1. Questions diverses :

Semaine du 18 janvier 2021 (semaine jaune)

Propositions à envoyer au plus tard mardi 12 janvier 2020 d'ateliers dans le cadre de la semaine jaune à Madame Cavagna

2. Dossier d'accréditation :

Monsieur Muller précise qu'il y a lieu 6 retours des personnels de l'ESAA comme suite à l'envoi du document martyre le 22 décembre 2020.

Préambule :

Le CSP et ses invités pointent l'absence du directeur dans les débats. Ces délibérations tiennent compte de cette situation. Il s'agit cependant pour la communauté de l'ESAA de répondre au mieux aux clarifications demandés par le ministère. Dans ce contexte - et avec les points revus en commun - nous soutenons le travail engagé par B. Muller. Le texte permet de saisir les articulations, les engagements et l'activité de l'ESAA dans les domaines de la pédagogie et de la recherche. L'énergie et l'engagement collectif sont salués par les membres du CSP.

Remarques sur le dossier d'accréditation :

Monsieur Léonési rappelle les échanges du CA et sa saisine sur une éventuelle absence du directeur lors du dépôt. Madame Mancini précise qu'une réunion exceptionnelle est organisée lundi prochain sur la voie de dépôt des éléments complémentaires du dossier d'accréditation et sur la délégation de signature pédagogique possible si Monsieur Vega était amené à être absent encore en février.

-Remarque de Monsieur Jarton : collectif « implicite ». Le collectif existe, il n'y a pas lieu de laisser ce terme.

-Responsabilité collective : cela sous-entend que les enseignants seraient responsables du projet d'établissement alors que ce n'est pas le cas.

Madame Ghezal alerte aussi sur la page 3 et la page 5 à retirer.

Monsieur Jarton fait une remarque sur la page 6. Cela s'appuiera sur un article de presse déjà ancien. Est-ce bien juste de le formuler de cette manière ?

La formulation sera revue par Monsieur Muller.

Il faut mettre un index de toutes les annexes. Cela favorisait la lecture du document pour Monsieur Jarton.

Concernant le document sur le DSRA, il faut nécessairement retirer tous les documents individuels. Cette demande a été formulée par Madame Nayral aussi.

Il peut être intégré le document général fait par Monsieur Zerbib. Cela peut enrichir le dossier. Les PV des DNSP permettraient d'enrichir le dossier et de rendre clair l'offre de formation de l'école.

Monsieur Léonési rappelle que le dossier concerne la licence et le master. Les PV seront transmis pour les deux diplômes y compris ceux attribués en interne pour l'année dernière.

Monsieur Laube fait part de ses remarques partagées sur le drive : performance, agencements patrimoniaux etc. Il faut la description de ce qui passe dans le premier cycle. La dynamique patrimoniale est trop générique.

Performance, peinture, sculptures, termes + claires. Monsieur Laube souhaite échanger sur le titre page 9.

Monsieur Muller indique que cela permet de ne pas être enfermé dans des termes.

Monsieur Léonési soutient la proposition de Monsieur Laube.

Monsieur Laube indique la page 12 et propose d'intégrer l'historique envoyé par Monsieur Léonési. Monsieur Muller le fera.

Il y a des redondances dans le texte : dans les annexes et dans le texte. Il faut être vigilant sur la présentation et sa clarté.

Sur la question patrimoniale, beaucoup de professeurs travaillent avec les institutions avignonaises à bas bruit. Il est nécessaire de valoriser ces activités.

Madame Ghezal précise qu'on arrive pas à lire dans le document l'offre de formation de Conservation Restauration.

Pour Mr Muller, l'offre de formation sera formalisée dans le livret de l'étudiant.

Monsieur Gruppo fait une remarque sur la « progressivité » est noyée dans un ensemble et peu en lien avec le reste du texte. Il faudrait une lumière + importante sur la progressivité. Cela devrait être centrale selon Monsieur Muller.

Pour Monsieur Gruppo, l'enseignement du cinéma devrait réapparaître car cela développe la transversalité. Il faut aussi retirer les réponses aux questionnaires. Monsieur Muller en convient.

Pour Madame Ghezal, il est nécessaire aussi de remettre plus en amont la question de la « progressivité ». Il est nécessaire de préciser notre objectif sur les choix des commissions d'équivalence.

Sur la question des ressources, Monsieur Léonési attire la responsabilité de la direction sur cette action et le rôle prépondérant en la matière.

Nous sommes en quête de nouveaux financements : mécénat, subventions, financement VAE etc. Il faut que cela soit une priorité de la direction.

L'ESAA a perdu 20 000€ en 2019 compte tenu de l'arrêt de PAMAL.

Monsieur Giocanti émet une réserve sur la faisabilité du mécénat de l'école. Monsieur Gruppo dit que c'est tout à fait possible. Plusieurs écoles sont mécénées (Monaco, Aix, Marseille disposent de mécénat en nature).

Il faut aller chercher des pluri-financements.

Monsieur Jarton souhaiterait qu'on indique la possibilité de remettre un laboratoire de recherches à l'ESAA et donc de faire financer des projets de recherches.

Le texte proposé permet d'identifier des lignes de débat. Aujourd'hui, il est possible au sein de l'école.

- *Avant Vendredi 8 janvier 2021 : aménagement du texte ;*
- *Lundi 11 janvier 2021 : envoi au CA pour approbation.*

Madame Cavagna indique qu'il faut aussi certainement attendre la réunion de lundi pour voir le circuit de transmission des éléments.

[Compte tenu de toutes les remarques faites par les membres du CSP, sous condition de faire les modifications énoncées, un avis favorable est donné à la transmission du texte.](#)

Le CSP déplore l'absence de travail de concertation et de travail de la direction sur ce dossier.

Il manque une réunion d'harmonisation entre le directeur et les enseignants à la défaveur du directeur qui n'a pas souhaité répondre aux saisines sur ce dossier.

Le document est une contribution au dossier que devrait porter le directeur pour travailler sur le fond.

La démarche engagée par ce texte est validée en intégrant toutes les remarques formulées par le CSP. Monsieur Muller s'engage à faire les modifications.

C'est une première étape d'un travail collégial de l'équipe enseignante réunie.

Madame Cavagna indique que l'ESAA entre prochainement dans la période de recrutement des étudiants. L'offre est peu lisible à ce stade. Il est quand même nécessaire d'être en capacité de répondre à des questions concrètes :

- une première année commune ?
- un seul concours ?

Il y a un très gros travail à mener sur les maquettes pédagogiques (quid des contenus pédagogiques de la 1^{ère} à la 5^{ème} année par mention).

Il est nécessaire de produire 1 document de structuration + fort. Ce sont des débats techniques et pratiques sur l'offre de formation.

Les prochaines réunions du CSP doivent permettre de faire émerger des maquettes pédagogiques claires : quels cours ? quels volumes ? quels ECTS ? Quelles sont les transversalités entre les deux mentions que nous pouvons remettre en place ? Quelles passerelles avec les autres formations des écoles d'art du réseau ? Quelles actions

pédagogiques pour renforcer les démarches en direction de l'insertion professionnelle (rencontres professionnelles, stages, mobilités, Salons, ... ?

Prochaine réunion : une date sera proposée par Madame Cavagna.

Le CSP s'engage à travailler même en l'absence de directeur pleinement.

Il faut réunir le CSP de manière régulière et très technique notamment pour rendre le dossier d'évaluation HCERES.